

PDSCREDAC'

Point de situation : le Liban.
Le pays du Cèdre entre effondrement et résilience

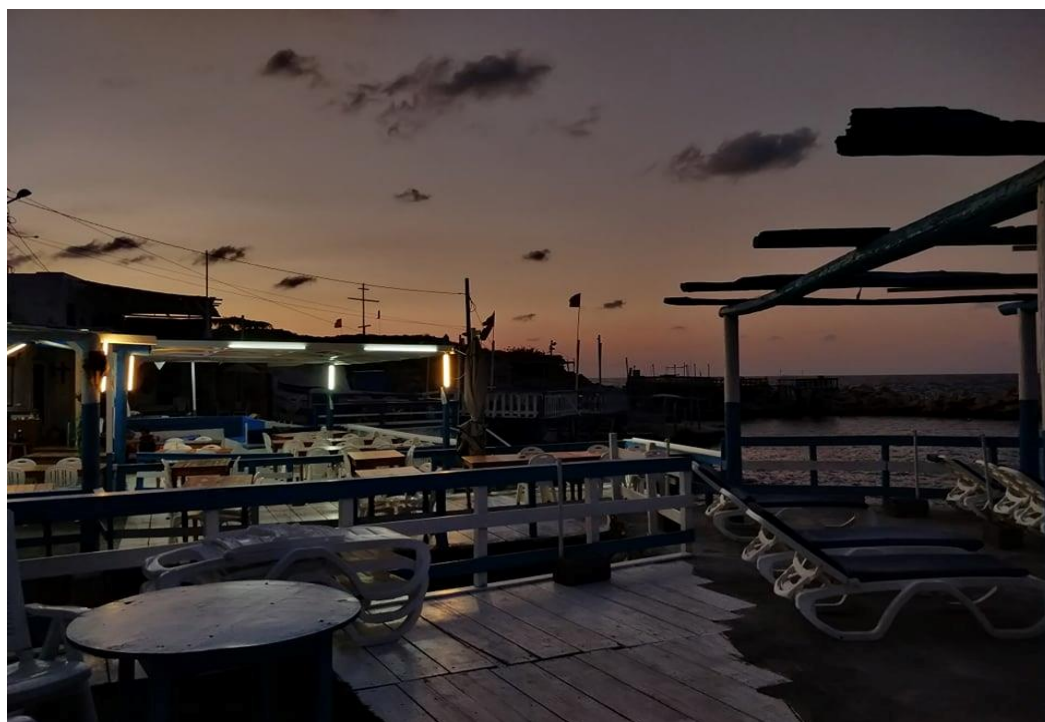


Image d'illustration prise au Liban par l'auteur.

Auteur : Marine-Emmanuelle Fourty

Le 17 janvier 2022

Introduction

Le 14 octobre dernier, tandis que des militants dénoncent la mainmise du Hezbollah sur l'enquête censée attribuer la responsabilité de la double explosion du 4 août 2020, un affrontement entre milices éclate devant le Palais de Justice de Beyrouth. En effet, les explosions du port de Beyrouth ont été dévastatrices – 215 morts, 6500 blessés¹, causant des dommages matériels sur un périmètre de dix kilomètres dans une ville en faisant à peine une vingtaine. 2750 tonnes de nitrate d'ammonium étaient alors entreposées dans le port, abandonnées par son propriétaire depuis 2013 après que les autorités libanaises refusèrent au bateau conteneur en direction du Mozambique de reprendre sa route. Après une première explosion plus restreinte, cette deuxième explosion constitue l'une des plus grosses explosions non-nucléaires de l'Histoire, dont la force correspondrait à un dixième de la puissance de la bombe atomique ayant été lâchée sur Hiroshima en 1945.

« Le premier des messages, « All Safe ? », est envoyé par mon cousin. Mon cœur s'effondre. Il s'est passé quelque chose de grave »².

Aujourd'hui encore, le port se dresse comme la plaie ouverte d'un traumatisme n'ayant trouvé ni auteur, ni reconstruction, ni réparation. Tout semble empêcher les Libanais de faire le deuil d'un pays en faillite économique, au système politique clientéliste et corrompu gelé, d'enquêtes aux mille encombres n'aboutissant jamais. En réalité, les affrontements du 14 octobre font écho à la « révolution » d'octobre 2019. Les événements sont intimement liés entre eux et font état de problèmes profondément structurants des dysfonctionnements de la société libanaise. La question se pose alors : comment le pays du Cèdre en est-il arrivé à sa situation actuelle, rappelant par trop les tensions précédant la Guerre Civile de 1975 ? Comment dresser le portrait d'un pays entre effondrement et résilience ?

I. L'écroulement économique

Selon le rapport de Didier Billion, le Liban a connu en 2020 une baisse de PIB de 25%, un appauvrissement croissant de la population avec +30% de personnes vivant avec moins de 4\$/jour, contrastant une inflation exponentielle, qui s'élève à +83% de 2019 par rapport à 2018,

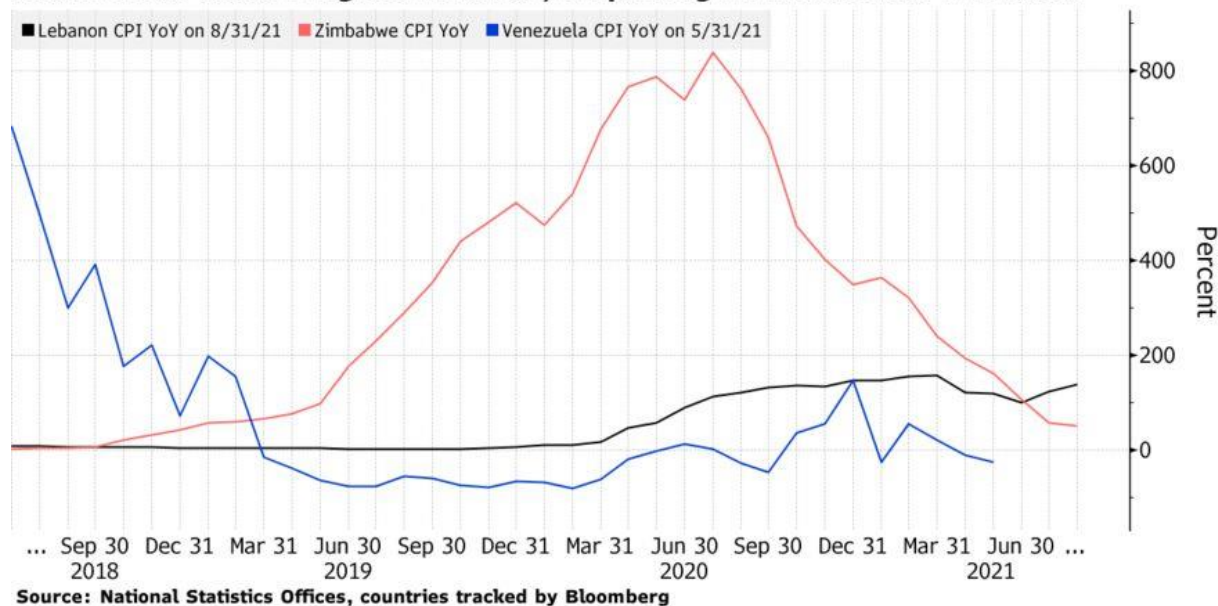
¹ Chiffres de *Ouest France*, Bruno Ripoche, « Liban. Explosion du port de Beyrouth : le magistrat qui gêne l'élite », 27 octobre 2021.

² « C'est une malédiction, mon pauvre pays, mon amour : le récit graphique de Lamia Ziadé sur l'explosion de Beyrouth », 4 septembre 2020, *Le Monde*

et même de +100% de 2020 par rapport à 2019³. En septembre 2021, le taux d'inflation du Liban est le plus élevé au monde, atteignant +137% par rapport à 2020. C'est ce dont témoigne ce graphique, issu d'un rapport publié par la société Bloomberg⁴, estimant l'inflation – désormais nommée *hyperinflation* – plus importante qu'au Zimbabwe et qu'au Venezuela.

Highest Globally

Lebanon has world's highest inflation, surpassing Zimbabwe and Venezuela



Cet écroulement s'explique par plusieurs facteurs : une économie basée sur l'importation, l'effondrement de la chaîne de Ponzi et une captation importante des ressources publiques.

Tout d'abord, il est important de noter que le Liban entretient une économie en déficit important, sa part d'importation excédait dans la dernière décennie de trois à quatre fois la part d'exportation pour les produits agricoles, manufacturiers, et alimentaires – en 2019, le taux d'importation s'élevait à 19,24 Mds\$ contre 3,73 Mds\$ d'exportation, entraînant un déficit de la balance commerciale à hauteur de 15,51 Mds\$⁵. Cette forte dépendance à l'importation découle d'une économie tertiarisée produisant des biens majoritairement non-échangeables, c'est-à-dire que le Liban repose sur des activités de commerce et de services, une économie

³ Rapport et projection du FMI.

⁴ « Lebanon's Inflation Rises to Highest Globally as Crisis Deepens », 2021, Bloomberg (<https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-09-21/lebanon-s-inflation-rises-to-highest-globally-as-crisis-deepens>)

⁵ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/LB/le-commerce-exterieur-du-liban-en-2017>

faisant circuler des capitaux extérieurs, « régis par une économie court-termiste, spéculative et génératrice de coûts externes démesurés »⁶. Ce sont tous ces facteurs et la non réorientation des capitaux vers un développement durable et soutenable pour la société⁷ qui tracent les enjeux économiques auxquels est confronté ce pays.

Se met alors en place ce qui est connu sous le nom de « chaîne de Ponzi », un montage financier reposant sur la génération de revenus pour d'anciens investisseurs grâce aux apports financiers de nouveaux investisseurs. Autrement dit, ce système entretient une dette invisible tant que les investissements fusent, et maintient une illusion d'abondance économique sans pour autant permettre l'injection de capital dans le développement des infrastructures du pays. Le problème d'un tel système est alors évident : lorsque les investissements ralentissent, la chaîne se brise et l'ampleur du manque de fonds constants se dévoile, révélant un gouffre financier qui ne fait que s'approfondir. Depuis le retrait des Syriens en 2005, la répartition des ressources en est venue à dépendre d'un nouveau fonctionnement institutionnel fragile : d'une part, l'instabilité du système politique d'alors ne permettait à aucun grand projet d'infrastructures d'être mené, et d'autre part, les alliances régionales politiques et économiques reposaient sur les affiliations communautaires de chacun, fragmentant la carte des investisseurs au Liban⁸. Dès lors, entre les différents conflits dans lequel le Liban fut impliqué, la fragilisation des relations diplomatiques et économiques dues à la prééminence du Hezbollah dans le paysage politique et à l'opacité des dépenses publiques, la crise économique se déclare en octobre 2019, découvrant une dette deux fois supérieure au PIB du pays (rapport du Cabinet Lazard). Aujourd'hui, celle-ci s'estime à près de 81 Mds\$. Les échanges commerciaux et financiers sont au plus bas, les investissements se font rares, et le Liban est en proie à une contraction économique violente⁹.

Qu'en est-il de la livre libanaise ? L'économie reposant principalement sur les importations, elle est grandement soutenue par le dollar américain. Face à une livre libanaise vraisemblablement menacée, les petits déposants se voient limiter leur capacité d'échange en dollars et leur épargne subit une ponction parallèlement à une dévaluation incontrôlée de la monnaie et à un taux de change instable¹⁰. En effet, le taux de change officiel est de 1\$ pour

⁶ « Plus d'un an après la révolte des Libanais, le système de pouvoir en place n'a pas cédé un pouce », Sibylle RIZK, 2020, *Confluences Méditerranée*.

⁷ VERDEIL, Eric, FAOUR, Ghaleb, HAMZE, Mouin, *Atlas du Liban : Les nouveaux défis. Nouvelle édition* [en ligne]. Beyrouth, Liban : Presses de l'Ifpo, 2016

⁸ « Plus d'un an après la révolte des Libanais, le système de pouvoir en place n'a pas cédé un pouce », Sibylle RIZK, 2020, *Confluences Méditerranée* (Cairn).

⁹ *Idem*.

¹⁰ *Idem*.

environ 1500 LL – mais l'économie libanaise repose largement et majoritairement sur un marché noir, sur une économie alternative sous la main du Hezbollah, et l'échange au marché noir se fait aujourd'hui à 1\$ pour 26 000 LL (chiffres de 28 novembre 2021). Dès lors, au moment de l'effondrement de la monnaie nationale, les petits déposants bancaires ont été les premiers touchés, voyant leur épargne en dollars, reconvertie au retrait en livres libanaises, chuter de 50 à 70%. Ainsi, la classe moyenne libanaise, déjà exposée aux fluctuations politiques et économiques importantes, s'est retrouvée plongée dans la pauvreté, dont le taux ne cesse d'augmenter.

Toutefois, le système financier du Liban n'est pas formellement déclaré en faillite par un État qui a fait le choix de protéger ses intérêts et de déléguer la gestion de ces dévaluations incontrôlées au gouverneur de la Banque Centrale, lui-même faisant partie d'une élite proche de ses intérêts. Ces élites politiques, économiques et militaires apparaissent comme les grands intouchables d'un effondrement global.

II. Un système politique gelé

Les noms composant le paysage politique libanais ne changent pas – Michel Aoun, Hassan Nasrallah, Najib Mikati, Saad Hariri –, entre un enchaînement de mandats et une alternance clientéliste des positions des hautes fonctions publiques depuis des décennies, la classe politique libanaise s'épuise à maintenir un *statut quo* coûte que coûte dans la répartition entre confessions des fonctions politiques, sans investir pour autant dans sa population ou ses infrastructures, pérennisant un fragile équilibre.

a) Un système politique confessionnel

Selon la définition qu'en donne Sam Dalla, professeur au *College of Law – University of Sharjah* (Émirats Arabes Unis), le confessionnalisme est un « système politique qui distribue le pouvoir politique et institutionnel proportionnellement parmi les sous-communautés religieuses », qui peut « seul, engendrer une stabilité au sein de la société, malgré les difficultés d'assurer la stabilité et l'efficacité gouvernementales »¹¹. En effet, le gouvernement libanais fait coexister dix-huit confessions reconnues, dont trois majoritaires (maronite, sunnite, chiite)

¹¹ DALLA, Sam, « La constitutionnalisation du confessionnalisme. De l'exemple libanais », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 2015/3 (N°103), p.E1-E25.

et deux religions (islam et christianisme). De par la Constitution (1926), le Pacte National (1943) et l'accord de Taëf (1989), les fonctions publiques sont réparties entre les communautés religieuses avec une double considération envers l'égalité de représentation (art. 95 de la Constitution¹²), de pouvoir ainsi qu'une autonomie notamment législative et financière de ces différentes communautés. Ainsi, voici la répartition des trois instances institutionnelles les plus importantes par communauté :

Communauté/Confession	Fonction attribuée par les accords de Taëf
Chrétien Maronite	Présidence de la République et commandement de l'Armée
Musulman Sunnite	Présidence du Conseil des Ministres
Musulman Chiite	Présidence du Parlement

De plus, l'accord de Taëf établit un partage communautaire des sièges, sur une base égalitaire entre les chrétiens et les musulmans, proportionnellement entre leur communauté respective, et entre les régions¹³. Tous sont liés, au Conseil des ministres, par un principe de « vie commune » duquel dépend la légitimité du Gouvernement, c'est-à-dire que toutes les communautés doivent également représenter, et qu'en cas de démission des ministres d'une communauté – comme ce fut le cas des ministres chiites en 2007 sur l'affaire du jugement de l'exécution de l'ex-Premier Ministre Hariri – la légitimité du gouvernement est mise en cause. Du fait de cette organisation pluriculturelle et intercommunautaire, les conflits entre les représentants des différentes confessions se retrouvent étouffés dans la bulle du pouvoir, afin d'éviter qu'ils ne découlent sur des affrontements déléteres pour la population.

b) Importance des partis politiques dans la vie quotidienne

¹² « A) Les communautés seront représentées équitablement dans la formation du Gouvernement. B) La règle de la représentation confessionnelle est supprimée. Elle sera remplacée par la spécialisation et la compétence dans la fonction publique, la magistrature, les institutions militaires, sécuritaires, les établissements publics et d'économie mixte et ce, conformément aux nécessités de l'entente nationale, à l'exception des fonctions de la première catégorie ou leur équivalent. Ces fonctions seront réparties à égalité entre les chrétiens et les musulmans sans réserver une quelconque fonction à une communauté déterminée tout en respectant les principes de spécialisation et de compétence ».

¹³ DALLA, Sam, « La constitutionnalisation du confessionnalisme. De l'exemple libanais », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 2015/3 (N°103), p.E1-E25.

Les chefs de parti étant aussi les chefs des différentes communautés, ont un double rôle, représentatif et social, qu'ils doivent assumer pour entretenir les liens communautaires et identitaires constitutifs de ses membres, et d'en faire respecter les contours par les autres communautés. Exister, oui, mais toujours exister *par rapport* à quelque chose. En réalité, c'est là qu'il faut placer notre attention. Les partis politiques sont les unités de mesures des affiliations religieuses, certes, mais avant tout sociales. Par exemple, le Hezbollah possède des écoles, construit des routes et investit dans des infrastructures, a importé du pétrole d'Iran à travers la Syrie tandis que le gouvernement fut incapable d'en fournir aux Libanais lors de la pénurie d'août 2021. Toutes ces actions entraînent une implication directe et essentielle dans la vie quotidienne de population déprivée de toutes autres ressources autrement. C'est l'une des explications de ce *gel politique* :

« *En fait, pour la personne lambda du Liban, sa question n'est pas 'est-ce que je veux donner la place au changement ?', mais 'est-ce que je veux rester avec ce parti politique qui me donne à manger aujourd'hui et demain, ou est-ce que je vais aller voter pour quelqu'un qui me donne à manger mais peut-être dans six mois ?'. C'est ça la vraie question. Au jour le jour* ». ¹⁴

Dès lors, les rapports de force au sein de la société et les fenêtres d'opportunités pour se mobiliser sont soumises aux fluctuations des influences plus ou moins visibles des partis. De plus, c'est de par leur dépendance vis-à-vis de ces derniers que la population n'a pas d'autre choix que de « jouer le jeu » des grandes familles politiques, et de s'inclure dans une communauté quelle qu'elle soit. C'est également de par ce fait que les personnalités politiques peuvent continuer de gouverner et de diriger sans s'inquiéter de la remise en cause d'une responsabilité qu'elles ne prennent pas.

c) Problèmes de responsabilité

Le 14 octobre est, sur ce point, très révélateur. Jusqu'à présent, il n'a pas été attribuée formellement la responsabilité des explosions de Beyrouth, malgré une forte accusation du parti chiite Hezbollah et d'autres hauts dirigeants par la population. Après la nomination du juge Tarek Bitar pour poursuivre l'enquête, de hauts responsables politiques sont soupçonnés d'ingérences et de négligence face au stockage des tonnes de nitrate d'ammonium sans qu'aucun entretien ou système de sécurité n'ait été appliqué – l'ancien premier ministre, Hassan

¹⁴ Entretien de C., expatriée libanaise, 28 novembre 2021.

Diab, est notamment mis en cause avec le Hezbollah. Badri Daher, alors directeur des douanes de Beyrouth, affirme que ses services avaient sonné l'alarme six fois quant au stockage d'un contenu si sensible sans aucune mesure de sécurité mais en vain.

Hassan Diab avait alors hérité du gouvernement de Saad Hariri, ayant démissionné à la suite des manifestations d'octobre 2019, pressurisé par des mouvements populaires particulièrement importants, tant d'un point de vue numérique que symbolique : « *Ici, les gens l'appellent la Révolution* »¹⁵. Six jours après les explosions d'août 2020, Hassan Diab démissionne à son tour après avoir proposé des élections législatives anticipées, cette proposition n'ayant pas éteint la colère d'une population en deuil et laissée à elle-même, scandant devant le Parlement l'hymne national accompagné de slogans.

*"Partez, vous êtes des assassins »*¹⁶.

Depuis la Révolution d'octobre 2019, tous les événements sont liés, et les contestations résistent aux répressions et aux divers mécanismes de déstabilisation. Le 14 octobre 2021 apparaît dès lors comme un événement retentissant, laissant place à un affrontement entre milices plutôt qu'à une réelle mobilisation militante.

« Quand je baissais la tête dans ma rue il y avait des enfants qui jouaient toute la journée, mais on entendait le bruit. Tu ne sais pas trop d'où ça sort, mais tu sais que c'est très proche. Il y avait deux discours différents – les Libanais qui disaient « ça arrive, ce pays s'effondre, il n'y a rien à faire, c'est une preuve de plus » et ceux qui affirmaient que ça n'avait jamais été aussi tendu depuis la Guerre Civile¹⁷ ».

d) Gel dans l'instabilité politique

Ainsi, cette cristallisation de l'instabilité politique se trouve balancée entre diverses contestations, mouvements et volontés révolutionnaires, milices et règlements politiques, ingérences et fuite face à des responsabilités que personne ne veut prendre. Ces dissensions ne sont pas nouvelles, ces tensions remontent jusqu'à la Guerre Civile des années 1970s qui n'a trouvé qu'une fin « sur papier » par l'accord de Taëf, laissant planer la lourdeur du « spectre de la Guerre Civile » sur toute forme de mobilisation de la population. Il n'y a pas de récit national ou officiel de cette guerre, malgré une tentative du Hezbollah d'imposer son vécu d'une « Résistance Libanaise à Israël » comme surplombant toutes les fractions du conflit.

¹⁵ Entretien de P., étudiante française en échange à Beyrouth, 28 novembre 2021.

¹⁶ AFP.

¹⁷ Entretien de P.

« J'oublie les dates de la Guerre Civile parce qu'on ne l'a jamais appris. L'histoire est écrite par les gagnants – mais quand on a pas de gagnant, et que c'est un conflit interne, il n'y a pas d'histoire. [...] Puisqu'il n'y a jamais eu de fin, les tensions sont toujours là. Il y a cette peur de raviver les choses, donc on en parle le moins possible – moins en parle, moins ça existe »¹⁸.

Au-delà d'être plongée dans des problématiques matérielles de survie, la majorité de la population libanaise n'a jamais eu l'occasion de faire le deuil d'immenses pertes subies lors des différents affrontements et conflits ayant ébranlé l'histoire du Liban. Les traumatismes de la Guerre Civile, les Révolutions et les explosions assombrissent et fragmentent le récit de ce pays, les Libanais restant confrontés à un mince horizon d'espoir, maintenant coûte que coûte la vie envers l'insécurité que demain peut offrir.

III. Une société civile traumatisée, mutilée, et qui peine à se mobiliser

Les Libanais sont confrontés à des pénuries de médicaments, de certains produits alimentaires de base, l'épuisement des réserves en devises de la Banque du Liban, au prix instable et toujours plus haut du pétrole, de l'eau, de l'électricité, de la viande – manger ou avoir de la lumière, se soigner ou aller travailler, voilà la réalité de beaucoup d'entre eux. Vivre dans la destruction, le sacrifice, la perte, le déclassement, la maladie et la mort.

Les refuges usuels d'une psychè confrontée au désespoir extérieur se retrouvent eux aussi déphasés : dans un travail de recherche, le psychanalyste libanais Rajaa Makki observe que les traumatismes modelant l'attitude et la construction de l'identité des parents sont somatiquement transmis à leurs enfants – augmentation du taux de dépression, de suicides, crainte de l'effondrement. La famille n'est plus foyer, se montre « fragmentaire », laissant aux partis cette « mission de protection, essayant de convaincre de cela : *'Nous sommes les seuls à pouvoir vous transposer d'un état à un autre, à vous protéger, nous vous assurons l'identité, mais en contrepartie, vous ne pouvez pas vous délivrer du totalitarisme qui, seul, reconnaît l'appartenance'* »¹⁹. Voici ces partis-tout, ces partis qui prennent la place dans l'intimité et délient les liens familiaux, toute affiliation confondue, créant dissensus et livrant l'individu à se recueillir dans l'extérieur, dans l'ex-timité instable et sombre.

¹⁸ Entretien de C.

¹⁹ MAKKI, Rajaa, « La crainte de l'effondrement et le sentiment de la religiosité », *Erès*, « Figures de la Psychanalyse », 2021/1 n°41, p. 251-258.

Malgré tout, la vie continue, dans la reconstruction, dans l'affrontement, comme le montre ce témoignage du 14 octobre dernier : « *Je l'ai vécu très bizarrement, parce que la vie continuait – j'avais cours en ligne, les enfants jouaient dans la rue alors que des gens mourraient, qu'on entendait les tirs de lance-roquette à répétition toute la journée* »²⁰. Manifestations, milices, révolutions, seules des dates sont retenues car la nature même de l'événement est imprécise, divisée entre le récit et le vécu de chacun. Mais les contestations ne se taisent pas en dépit des nombreuses tentatives de cooptation, contre-récit et de répression que le gouvernement leur oppose²¹.

La population ne désire pas laisser cet espace public désertifié, elle récupère sa voix, ses voix, son et ses cris. Les initiatives se mettent en place, comme la coalition Drabzeen 17 techrine rassemblant une centaine de mouvements et de groupes régionaux, les structures sociales et économiques sont réinvesties, les mobilisations sont plus ou moins prévues, plus ou moins organisées mais toujours réagissent à la palpabilité du climat politique et social, toujours se dressent d'une manière ou d'une autre. La résilience enivre un imaginaire en état de guerre perpétuelle. Bien que ces tentatives n'aboutissent pas encore à une volonté politique de changement, à une organisation globale capable de peser sur les rapports de force, elles entrent en dialogue, créent un lien, partagent des idées et préparent le cadre d'une opposition naissante²².

Conclusion : qu'en est-il des élections législatives de mars 2022 ? Est-ce un espoir que le pays du Cèdre peut entrevoir ?

« *C'est plus qu'une élection de qui on veut avoir au pouvoir, c'est une question de qui on veut voir, et comment on peut survivre dans un pays quand on a pas le luxe de pouvoir choisir* »²³.

Redresser un tel désordre ne se fait pas en une élection, en un an, mais le changement peut s'insinuer au cœur du Parlement libanais, si ce n'est pas le vote des citoyens sur le territoire, par celui des expatriés. En effet, pour la première fois, les expatriés libanais peuvent

²⁰ Entretien de P.

²¹ EL KHOURY, Nabil, « Liban : Chronique d'un écroulement », *Politique étrangère*, Institut Français des Relations Internationales, 2021 printemps.

²² *Idem*.

²³ Entretien de C.

voter non pas pour 12 mais pour tous les sièges du Parlement dans leur circonscription, tout en restant à l'étranger. Qu'est-ce que cela signifie ?

Sur une population d'un peu plus de cinq millions d'habitants, peu de gens votent, ce phénomène pouvant être relié à trois facteurs. Premièrement, à une carte électorale dessinée au lendemain du Mandat Français dans les années 1940 ne représentant plus la répartition, ni démographique ni religieuse, de la population ; mais également à une pression plus ou moins explicite de la part des militaires, seuls garants des bulletins et étant eux-mêmes corrompus par les partis politiques. Enfin, la dépendance matérielle aux partis est déterminante dans cette étude. Malgré tout, la diaspora libanaise est très importante à l'étranger, et on compte aujourd'hui plus de 240 000 inscrits sur les listes électorales des différents consulats à travers le monde. Ces expatriés sont moins dépendants financièrement des partis politiques, sont donc plus identitairement détachés de ceux-ci voire entretiennent une tendance anti-partis ; la majorité d'entre eux sont chrétiens (orthodoxes, maronites) tandis que la majorité de la population sur place est musulmane. « *Quand les élections sont gérées par l'armée libanaise, ce n'est pas très difficile de vider l'urne et de la remplir par quelque chose d'autre – mais dans les consulats, sur un territoire étranger, c'est plus compliqué – ils vont vouloir faire ça bien* »²⁴.

Ainsi, le Liban semble s'apprêter à connaître des changements dans les formes de mobilisation de sa population à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du pays, et, les plus optimistes l'espèrent, un renouveau d'espoir au milieu d'un chaos coaguleux qui semble à première vue indémêlable. Le poète Khalil Gibran s'exprimait déjà en ce sens il y a plus d'un siècle :

« Votre Liban est un imbroglio politique que le temps tente de dénouer. Mon Liban est fait de montagnes qui s'élèvent, dignes et magnifiques, dans l'azur » (*Les esprits rebelles*, 1908).

²⁴ Entretien de C.

Bibliographie

ANTONIOS, Zeina, « Des militants dénoncent la mainmise du Hezbollah sur l'enquête », in *L'Orient le Jour*, le 14 octobre 2021, en ligne

<https://www.orientlejour.com/article/1277971/des-militants-denoncent-la-mainmise-du-hezbollah-sur-lenquete.html>).

BILLON, Didier, « Des évolutions politiques incertaines », in *Année Stratégique 2022*

EL KHOURY, Nabil, « Liban : Chronique d'un écroulement », *Politique étrangère*, Institut Français des Relations Internationales, 2021 printemps.

GOYENECHE, Ainhoa, KHRAICHE, Dana, « Lebanon's Inflation Rises to Highest Globally as Crisis Deepens », 2021 (<https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-09-21/lebanon-s-inflation-rises-to-highest-globally-as-crisis-deepens>)

OLG, « L'inflation libanaise est la plus élevée au monde, selon Bloomberg », *L'Orient le Jour*, 23 septembre 2021, (<https://www.orientlejour.com/article/1275654/inflation-libanaise-est-la-plus-elevee-au-monde-selon-bloomberg.html>)

RIZK, Sibylle, « Plus d'un an après la révolte des libanais, le système de pouvoir en place n'a pas cédé un pouce », in *Confluences Méditerranée*, 2020

ZIADE, Lamia, « C'est une malédiction, mon pauvre pays, mon amour: le récit graphique de Lamia Ziadé sur l'explosion de Beyrouth », *Le Monde*, 4 septembre 2020, (https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/09/04/c-est-une-malediction-mon-pauvre-pays-mon-amour-le-recit-graphique-de-lamia-ziade-sur-l-explosion-de-beyrouth_6050975_4500055.html).

World Bank, « Lebanon is in a Deliberate Depression with Unprecedented Consequences for its Human Capital, Stability, and Prosperity », December 2021.